

POUVOIR D'ACHAT À ANNABA

En très forte chute

L'opération mouton de l'Aïd au profit des familles démunies a été entamée cette fin de week-end à Annaba avec une rencontre avec les bienfaiteurs organisée par la wilaya.

En mobilisant ses imams pour la prière du vendredi pour un prêche axé sur les dons à collecter au profit des sans-ressources, la direction des affaires religieuses de la wilaya s'est faite l'écho de cette initiative. L'objectif fixé à cette rencontre de bienfaisance et à l'action des imams est de collecter 2 500 moutons.

Ce nombre correspond à celui des familles démunies inscrites sur les registres de la Direction de l'action sociale. Officieusement, il est à multiplier par dix au vu de la situation socio-économique très aléatoire que traverse depuis des mois la wilaya de Annaba. La fermeture de plusieurs dizaines de petites entreprises pour cause de difficultés financières rendant impossible tout approvisionnement en matières premières est à l'origine de la mise au chômage technique de nombreux travailleurs. Il en a résulté une très forte baisse du pouvoir d'achat.

La même situation est vécue par les quelques rares entreprises publiques économiques encore en activité sur le territoire de la wilaya.

Faute de moyens financiers, nombreuses sont celles qui, depuis plusieurs mois, n'ont pu procéder aux paiements à termes échus des salaires ou accordent des avances à leurs effectifs.

C'est dire que l'opération «mouton de l'Aïd El-Adha au profit des démunis» lancée conjointement par les associations, les mosquées et les services de la wilaya ressemble à une goutte d'eau dans un océan de misère. En effet, plus personne ne s'offusque de voir des mères et pères de famille fréquenter quotidiennement les décharges publiques, notamment celles à proximité du marché de gros et celui de détail à El-Hattab au centre-ville et souk Ellil, les abattoirs de la cité Sybouse...

En ces lieux, les disputes sont nombreuses entre les postulants pour le moindre quignon de pain même rance, le moindre légume, fruit ou viande avariés. Et si les magasins d'habillement et chaussures sont de plus en plus désertés par les clients, il n'en est pas de même pour la friperie. El-

Hattab et la cité Plaine-Ouest, places fortes de ce type de commerce, sont chaque jour prises d'assaut. Les chefs de famille se rabattent sur les vieux vêtements et chaussures car n'arrivant plus à subvenir aux besoins élémentaires des leurs. Cette situation fait l'affaire des spéculateurs.

A l'image de ceux activant dans la filière avicole. Le prix du poulet et de l'œuf a, ces dernières semaines, dépassé l'entendement : 300 DA/kg le poulet et 15 DA l'œuf. «Il faut poser la question sur le pourquoi de cette hausse aux éleveurs qui nous approvisionnent. Au gros, le poulet est cédé à 290 DA et l'œuf à 14 DA. On nous a dit que l'augmentation de l'aliment du bétail et des produits sanitaires destinés à la filière avicole en serait la cause», a indiqué un des gérants spécialisés dans la vente de ce type de produits.

Par ailleurs, les menaces de compression d'effectif qui pèsent sur certaines petites et moyennes entreprises de services ou du secteur de la sidérurgie métallurgie ont rendu plus prudents les ménages dans leurs dépenses. Il en est ainsi de ceux ayant pour

ressource leur poste de travail dans une des unités spécialisées dans les activités de sous-traitance avec la société Arcelor Mittal Steel et Ferial. La majorité a mis la clef sous le paillason après avoir procédé au licenciement de ses effectifs. «Je me suis endetté pour payer le logement que j'ai réussi à obtenir auprès de l'AADL. Mensuellement, je dois verser quelque 8 000 DA au titre du remboursement du prix global de ce logement et des charges.

Marié et père de deux enfants, j'arrivais difficilement à joindre les deux bouts en travaillant dans la sous-traitance au complexe sidérurgique d'El Hadjar. Compte tenu de la rupture du contrat qui l'a lié avec Arcelor Mittal, j'ai été remercié. Je ne sais pas comment je vais faire pour nourrir mes enfants», a affirmé Nourredine M., un technicien dans l'entretien et la maintenance du matériel électrique et informatique. D'autres spéculateurs se préparent à entrer en scène. Il s'agit des maquignons qui ont déjà annoncé la couleur en plaçant haut la barre des prix des ovins.

A. Djabali

BOUIRA

Il était une fois la zone industrielle de Sidi Khaled

En visite dans la zone industrielle de Sidi Khaled, le wali de Bouira s'est élevé contre les responsables de l'Urbab qui l'ont informé que le bureau d'études chargé du suivi et de la viabilisation de cette zone industrielle se trouve à Alger.

Le premier magistrat de la wilaya, qui a eu à visiter certains projets lancés au niveau de cette zone, a constaté qu'autant du côté des investisseurs il y a une volonté réelle de s'implanter à Bouira et de lancer les projets, autant du côté de l'Etat représenté par ce bureau d'études on excelle dans la lenteur et la bureaucratie surtout concernant la viabilisation en gaz de ville, les voies d'accès, les délimitations des lots, l'éclairage public et l'alimentation en eau industrielle. Le wali qui n'a pas caché sa colère a fait remarquer que les investisseurs devaient trouver au niveau des instances chargées des dossiers toutes les facilités requises afin de les convaincre de s'implanter définitivement au niveau de la wilaya. «C'est vous qui êtes défaillants et qui faites fuir les investisseurs», lancera le wali à l'adresse du représentant de l'Urbab en le menaçant de sanctions au cas où la situation ne s'améliore pas.

Des sanctions dont on ne saura jamais la nature surtout quand nous avons appris que la zone industrielle de Sidi Khaled est la propriété exclusive de cette entreprise publique économique qu'est l'Urbab ou Centre d'études et de réalisations en

urbanisme de Blida dont la mission est, entre autres, l'étude et la viabilisation des zones industrielles.

Une zone industrielle située à Bouira, d'une superficie de 225 ha, divisée en 86 lots, est la propriété d'une EPE basée à Blida, alors que sa viabilisation est confiée par le ministre à un bureau d'études basé à... Alger. Voilà pourquoi l'investissement traîne à Bouira. Cela étant et au sujet des investisseurs, le wali était sur place pour justement encourager ceux qui se sont installés malgré toutes les embûches au niveau de cette zone et qui ont commencé la production. A l'instar de la centrale d'enrobé de la sarl Smaïl. Créée en un temps record, en moins de 10 mois, cette entreprise emploie 120 personnes et prévoit dans les prochains mois d'atteindre 250 emplois. Une autre entreprise d'enrobé, l'entreprise Meziane, avec des normes internationales en termes de protection de l'environnement, a été également lancée au niveau de cette zone. L'autre entreprise qui a reçu des encouragements du premier magistrat de la wilaya est l'entreprise Idahmanène spécialisée dans la fabrication de fil d'attache et de bottelage. En outre, durant cette visite, il était question également du lancement prochain de trois autres grands projets. Il s'agit d'un complexe de menuiserie industrielle et de fabrication de plaques de marbre, qui sera lancé par une entreprise chinoise ; d'un autre complexe de préfabriqué en béton armé à usage industriel qui

sera lancé par la société algéro-italienne Préfragrin, et enfin, d'un complexe agroalimentaire appartenant à Cevital et qui sera composé d'une unité régionale de conditionnement et de distribution des produits alimentaires et d'une autre unité de fabrication d'emballages plastiques. Pour rappel, sur les 86 lots de la zone industrielle, 64 ont été vendus à des investisseurs qui, pour la plupart, n'ont pas lancé leurs projets.

A cet effet, d'ailleurs, le wali a donné des instructions aux responsables du Calpi, le comité d'affectation et de localisation des projets d'investissement qui délivrent des agréments, pour établir des mises en demeure pour les propriétaires de ces terrains afin qu'ils relancent au plus vite leurs projets. Bien entendu, ces mises en demeure se feront au cas par cas puisque des exemples où les propriétaires de projets sont bloqués à cause des facteurs exogènes comme le manque de gaz naturel nous sont cités. A l'exemple de cet investisseur qui veut lancer une briqueterie et qui attend justement le gaz naturel. En tous cas, en plus des terrains à récupérer au niveau de cette zone industrielle située dans un coin stratégique à 12 km au sud de Bouira, et à seulement 5 km de l'autoroute Est-Ouest et de la RN5, il existe assez de terrains, soit au total 24 lots disponibles, pour les investisseurs désireux de s'y implanter.

Y. Y.

AÏN-TÉMOUCHENT

Quinze communes non raccordées au gaz de ville

Une belle initiative a été prise par le chef de l'exécutif de la wilaya, en décidant d'un point de presse tous les lundis après-midi, présidé par un directeur exécutif en vue de présenter le bilan des activités de chaque secteur et éventuellement répondre à toutes les questions des journalistes et correspondants locaux.

Le directeur de l'énergie et des mines de la wilaya a inauguré ce genre de rencontre en dressant le bilan des activités de son secteur de 2005 à 2009. Ainsi, il a aussi évoqué les différents projets dont la wilaya de Aïn-Témouchent a bénéficié pour améliorer les conditions de vie du citoyen. D'emblée, le DMI a rappelé les investissements colossaux consacrés par la wilaya de Aïn-Témouchent au raccordement au gaz de ville vers les cités urbaines et quartiers, mais les citoyens temporisent pour installer le précieux combustible dans leurs foyers. Pourtant des facilités de paiement de raccordement leur sont fournies à travers des échéances allant jusqu'à une année. Ce manque d'intérêt des citoyens pousse le directeur du secteur à lancer un appel

aux citoyens dans ce sens. Il dira que la wilaya a investi de 2005 à 2009 550 millions de dinars pour alimenter 8 000 foyers dans les communes de Sidi Safi, Aïn Kihel et Al Amria. Le taux de couverture en gaz de ville atteindra à la fin 2009 52%, pourtant 15 communes sur les 28 que compte la wilaya en sont dépourvues. Raison pour laquelle un programme de rattrapage est envisagé pour raccorder les communes restantes.

En ce qui concerne l'électricité, le taux de couverture de la wilaya est de 99%. En matière de projets dont a bénéficié la wilaya de Aïn-Témouchent, le directeur des mines cite la centrale électrique de Terga qui produira 1 200 mégawatts d'énergie électrique, le montant de sa réalisation est de 1,98 milliard de dollars. Un autre projet

important d'énergie électrique est prévu dans la localité Emir-Abdelkader.

Il consiste en la réalisation d'un transformateur de très haute tension (THT), 220 000 à 60 000 volts, son coût est de 338 millions de DA. La station de dessalement devra être mise en

service au mois d'avril prochain pour un montant de 200 millions de dollars, alors que l'usine d'aluminerie ne sera effective qu'une fois l'étude de l'impact sur l'environnement prononcée, conclut le DMI.

S. B.

CONSOMMATION DE CHAMPIGNONS

VÉNÉNEUX À OUM-EL-BOUAGHI

52 cas d'intoxication enregistrés et 2 décès

La consommation des champignons sauvages a provoqué 52 cas d'intoxication et causé la mort de deux personnes. Les pluies torrentielles qui se sont abattues ces derniers temps dans la région ont généré une grande prolifération de champignons et multiplié leur commercialisation un peu partout. Des espèces toxiques sont repérées dans toute la wilaya, ce qui a poussé la Direction de la santé de la wilaya à répercuter des instructions interdisant la vente et l'achat de champignons. Ces consignes sont placardées un peu partout dans les lieux publics pour sensibiliser les citoyens contre le danger que présente le champignon.

Moussa Chtatha

SKIKDA

SESSION

CRIMINELLE

Dix ans de prison ferme pour attentat à la pudeur contre un mineur

La cour d'assises a condamné à 10 ans de prison ferme un homme de 33 ans pour attentat à la pudeur à l'encontre d'un mineur de moins de 16 ans. La même peine a été requise par le procureur de la République. L'avocat de la défense, pour sa part, a demandé l'acquittement pour son client qui ne cessait de clamer son innocence. L'inculpé était en fuite depuis 2002, soit une année après avoir commis le délit.

Contrairement à ses trois acolytes appréhendés et écroués pour le même chef d'accusation, le principal auteur a été poursuivi sans relâche par les services de sécurité jusqu'à son arrestation et sa comparution devant le magistrat instructeur pour écoper de 10 ans de prison ferme. Après avoir transité par la Cour suprême, suite au pourvoi en cassation introduit, l'affaire sera jugée une deuxième fois par la cour d'assises de Skikda. L'affaire remonte à 2001. Les faits se sont déroulés à Azzaba, à 44 km à l'ouest de Skikda. Selon les dépositions, l'auteur a séduit un jeune garçon et l'a emmené dans une maison en construction à Menzel El-Abtal. Durant une quinzaine de jours, il abusera de lui. Le pire, c'est qu'il fera participer ses trois amis. De retour chez lui, le mineur informera son père de ce qu'il venait de subir. Ce dernier alertera, à son tour, les services de sécurité qui diligenteront une enquête. Pour rappel, cette affaire est la 39^e enrôlée dans la session criminelle et la 2^e liée à un attentat à la pudeur contre un mineur. La précédente a vu la prononciation d'une peine d'emprisonnement de cinq années, l'auteur a été écroué également pour ivresse sur la voie publique.

AFFAIRE

DE MERDJ EDDIB

Le meurtrier écroué

L'affaire du meurtre de la cité de Merdj Eddib, perpétré dans le bloc 60 dans la nuit de samedi à dimanche derniers, a été résolue. Les services de la PJ ont appréhendé l'auteur recherché depuis cette date, un jeune homme de 23 ans.

Ce dernier a été placé, mercredi dernier, sous mandat de dépôt après sa présentation devant le magistrat instructeur. Le crime a défrayé la chronique locale, étant le deuxième en l'espace d'un mois à avoir pour victime une femme. La victime, originaire de Souk Ahras, a été retrouvée enroulée dans un sachet en plastique et enfouie dans un regard. Et contrairement aussi à ce qui a été rapporté, la victime n'a pas été décapitée ; elle portait des séquelles de résistance et des coups de couteau.

SUITE

À LA PLAINTE

DE LA VICTIME

Le coupable arrêté grâce au système d'identification et de recherche criminelle

Au courant de cette semaine, les services de la police judiciaire ont fait la lumière sur une affaire de tentative d'homicide volontaire et d'extorsion de fonds d'autrui. Le principal auteur, un jeune homme de 25 ans, a été placé, mardi, sous mandat de dépôt. Il a été identifié par le biais du système d'identification et de recherche criminelle (SIRC), moyen auquel ont recours souvent les enquêteurs pour appréhender les personnes recherchées non identifiées.

Les faits se sont déroulés dans un appartement de passe à Skikda. L'inculpé a volé 36 millions de centimes et un collier en or, cachés dans la chambre de la femme. Cette dernière a opposé une farouche résistance qui a poussé le jeune à tenter de la tuer, mais elle réussira à s'enfuir. Une plainte a été déposée par la victime. Les investigations menées par les services compétents ont abouti également à la récupération de 27 millions de centimes et du collier en or.

Zaïd Zoheir